

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
02/04/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Absents avec procuration : 3
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 5-3

Objet : Financement
construction halle. Choix
Etablissement prêteur

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. AMOUROUX, Mme DALLA-ZANNA, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, AGUILA.

Absents excusés : M. LIVOTI (Proc. à M. SANS)
Mme GRANGE (Proc. à Mme DALLA-ZANNA)
Mme SANDY (Proc. à Mme AGUILA)

Madame COURTOUX Cécile a été élue secrétaire

Ouverture de la séance à 19 h 35

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le plan de financement de la construction de la halle a été décidé par une délibération du 13.04.2023.

Ce plan de financement prévoit la réalisation d'un prêt pour lequel une consultation des établissements bancaires a été faite.

Deux établissements ont répondu :

- le Crédit Agricole Toulouse 31 ;
- la Banque Postale.

Après analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de la Banque Postale :

- pour un prêt long terme d'un montant de 300 000 € d'une durée de 20 ans au taux de 3,97 % avec une périodicité de remboursement trimestrielle ;
- pour un prêt relais d'un montant de 200 000 € d'une durée maximale de 3 ans au taux de 4,75 % avec possibilité de remboursement anticipé.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

.../...

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de retenir l'offre de la Banque Postale telle que définie ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents d'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Affiché le **15.04.2024**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 12 avril 2024

Le Maire,

Christian SANS

